



## Demande de la mise en place du mécanisme de résolution des difficultés concernant la tâche 2022-2023

(Clause 8-13.00 de l'Entente nationale)

### COCHER LA CASE SELON LA SITUATION

Consultation collective

Consultation individuelle

### IDENTIFICATION

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone personnel : \_\_\_\_\_

Adresse courriel du CSSD : \_\_\_\_\_

Établissement d'enseignement : \_\_\_\_\_

### EXPOSÉ DE LA SITUATION (veuillez joindre ce formulaire à tout document pertinent)

Non Respect de la tâche type

Non reconnaissance des éléments de la tâche éducative (TÉ)

- Surveillance
- Récupération (ne concerne pas le préscolaire)
- Activité étudiante
- Comité
- Encadrement

Expliquez : \_\_\_\_\_

Non reconnaissance des éléments des autres tâches professionnelles (ATP)

- Accueil
- Déplacement
- Plan d'intervention, rencontre avec les partenaires, etc.
- Concertation équipe-cycle
- Comité

Expliquez : \_\_\_\_\_

Autres : \_\_\_\_\_

**\*Si espace insuffisant pour les explications, veuillez utiliser l'annexe A.**

Date de la demande : \_\_\_\_\_

Signature du personnel enseignant : \_\_\_\_\_

**Faire parvenir ce formulaire par courriel à :**

Centre de service scolaire des Draveurs  
[srh@cssd.gouv.qc.ca](mailto:srh@cssd.gouv.qc.ca)

Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais  
[info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca)

